



Extension de la mairie, c'est parti !

L'entreprise s'affaire, depuis quelques jours, au gros œuvre de l'extension de la mairie. Bientôt, la dalle de béton, le contour de la salle polyvalente et des bureaux vont s'ériger. Début janvier les murs accueilleront la charpente de la toiture...

La validation de la plate-forme, qui supporte le bâtiment, s'est fait un peu attendre. Le bureau de contrôle n'a délivré son autorisation que le jeudi 13 novembre, seulement. Ce qui explique quelques semaines de retard... Mais, tout sera prêt pour le week-end festif inaugural prévu les 3 et 4 octobre 2009.



Une cérémonie pour la pose « de la première pierre », en présence de M. le maire, du conseil municipal et de nombreux invités, est en cours d'organisation pour le samedi 13 décembre à 11h. Vous recevrez prochainement une invitation dans votre boîte aux lettres et nous comptons sur votre présence à tous lors de cet événement à la fois convivial et informatif.

Appel à candidature :

Dans le cadre de la « réserve communale de sécurité civile » (chaîne de personnes, constituée sur la base du bénévolat et placée sous l'autorité du maire, prêtes à apporter leur aide lors de situations de crises naturelles), la mairie recherche des personnes extérieures au conseil municipal travaillant ou ayant travaillé à EDF, dans la sécurité publique (police, gendarmerie ...), dans l'administration territoriale (secrétaire de mairie...), dans les assurances, dans la santé, dans les travaux publics et dans tout autre domaine utile à la gestion urgente de telles crises.

Cantine :

Création d'un deuxième service à la cantine de l'école. La taille des locaux ne permettait pas d'accueillir dans de bonnes conditions les 90 enfants régulièrement inscrits.

Autres avantages : moins de bruit pendant le repas et plus de disponibilités pour le personnel encadrant les enfants (3 employés pour les maternelles et CP et deux pour les plus grands).

Repas des anciens :



M. Duval (en photo) et Mme Lebas ont reçu un cadeau des mains de Marie Legoupil (membre du comité communal d'action sociale) en présence de M. le maire.

• Le 26 octobre dernier, les anciens de la commune se sont retrouvés à l'auberge du Pont du Coudray, avec des membres du conseil municipal, pour leur traditionnel repas annuel présidé par Mme Lebas (93 ans) et M. Duval (87 ans) doyens présents d'Amayé.

Au menu : Cocktail maison et ses petits fours - Saumon fumé sur son lit gratiné - Trou normand - Escalope de veau aux giroles et son accompagnement - Assiette de fromage - Assiette gourmande (nougat, salade de fruit, tarte fine et gâteau aux trois chocolats).

De l'avis des 49 convives, le repas fut très apprécié et permit à chacun tout aussi bien d'évoquer le passé que de parler du présent et de l'avenir dans une ambiance chaleureuse.

Remerciements à M. Girard, vice président du Conseil Général et maire d'Evrecy, pour avoir honoré ce repas de sa présence et à Olivier Boutrois, le patron de l'auberge, pour la qualité de son accueil.

Finances :

- La commission « finances » a présenté au conseil municipal plusieurs propositions de plan de financement de l'extension de la mairie. Après délibération, le projet présenté par la Caisse d'Épargne est retenu et adopté à l'unanimité (670 000 € sur 25 ans au taux de 5,08 % avec un échancier trimestriel de 11 869 € + un crédit relâché de 130 000 € au taux de 3,85 % dans l'attente du remboursement de la TVA). A noter les 177 763 € de subventions diverses (état et département) et l'absence d'apport de la commune.

La ferme Duval :

- L'exploitation agricole de M. et Mme Duval est située à l'angle de la route de Vieux et de la Grande Rue (1 route de Vieux). Le couple gère une exploitation agricole de 200 ha avec deux employés.

La partie herbage, située sur Trois Monts (bocage), accueille des bovins de race limousine (spécialité de M. Duval). La partie céréalière se concentre davantage sur Amayé (plaine) avec de la production de blé, colza, betteraves sucrières mais également de la pomme de terre.

Ce couple de passionnés vous propose de retrouver leur production dans la boutique située dans la cour de la ferme. Disponible également sur place porc, veau, agneau, volailles, et tout un ensemble de produits du terroir issus de collègues producteurs locaux (terrines, confitures, calvados, bière artisanale, escargots, crèmerie, coffrets cadeaux ...). Un commerce de proximité, un accueil chaleureux, des conseils et informations, le bon goût des aliments retrouvés et des prix inférieurs à ceux de la grande distribution, n'hésitez plus !

Prochaines ventes publiques : le vendredi 5 décembre de 14h à 19h et le mardi 23 décembre, même horaire, pour une vente spéciale repas de fêtes.

Commandes et renseignements sur <http://www.lafermeduval.com>, courriel : lafermeduval@orange.fr ou par téléphone au 02 31 80 53 11

Rando ICL :



- La prochaine randonnée pédestre de l'ICL partira le dimanche 14 décembre à 9h30, place de la mairie de Ste Honorine du Fay. Retour vers midi.

Parcours de 8 à 10 kms, environ, pour tous, dans une ambiance joyeuse et conviviale !

Vous n'êtes pas disponibles ? Rassurez-vous, vous pourrez vous rattraper en participant à la rando programmée le dimanche 18 janvier, départ de la mairie d'Avenay à la même heure !

Cérémonie du 11 novembre :



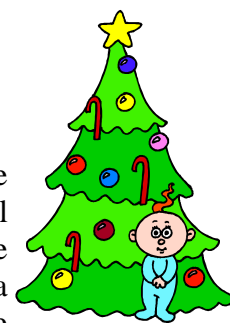
- Une cinquantaine de personnes présentes aux cérémonies du 11 novembre devant le monument aux morts d'Amayé avec une interprétation émouvante de la Marseillaise par des enfants de la chorale de l'école.

Merci à Mme Salignon, directrice de l'école, et à toutes les personnes présentes pour ce devoir de mémoire.



Chant choral :

- Le traditionnel concert de Noël de la chorale d'Amayé aura lieu le samedi 20 décembre à 20h30, en l'église d'Amayé. Entrée libre pour un grand plaisir musical !



Panier Sympa !

Petite période de flottement... Mais, Monsieur Agouram père, prend en main les commandes du commerce. Il vous propose de retrouver les valeurs de la franchise « Panier Sympa ». Hassan, son fils, s'inscrit dans cette dynamique. Il vous attend avec sa bonne humeur. Allez constater le changement et ce n'est pas fini. Tous, jouons le jeu et participons à la réussite, durable, de notre « Panier Sympa », indispensable à la vie de notre village. Pensez à la jauge d'essence de votre voiture !



Réunion publique :

La commission éducation, sports et loisirs travaille actuellement sur une réunion publique avec les jeunes d'Amayé (invitation nominative) afin de faire le point sur leurs attentes et leur présenter la politique de la municipalité.

Voirie :

La rue Saint Lambert sera inscrite au programme 2010 des travaux de voirie de la communauté de communes.

Les ateliers de l'APE :

• A chaque période de vacances scolaires, l'association de parents d'élèves de l'école d'Amayé/Maizet (APE) organise des ateliers d'activités manuelles pour les enfants de 5 ans et plus.

A la maison des Tilleuls, une vingtaine d'enfants en moyenne, encadrés par 6 adultes membres de l'APE ou bénévoles, choisissent parmi 3 thèmes un objet qu'ils fabriquent et rapportent chez eux.

Au delà des bénéfices reversés à l'école pour financer des sorties scolaires, le souhait des membres de l'APE est surtout de permettre aux enfants de se réunir autour d'une activité artistique et de passer ainsi un bon moment ensemble.



Après-midi du 31 octobre sur le thème d'Halloween.

Prochain atelier : le 22 décembre (thème : Noël) de 14h à 17h.

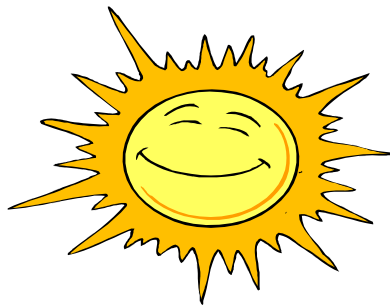
Inscription : 6 € avec le goûter auprès de Valérie Soleil (02 31 08 16 60) ou Nathou Lucas (02 31 08 28 03).

Comité des fêtes :

• Plus d'une quarantaine de personnes présentes à l'assemblée générale du comité des fêtes du 24 octobre. Après un bilan constatant le bon fonctionnement des différentes activités (club rencontre, chorale, pétanque, location de vaisselle, Noël des enfants à l'école, inauguration du « Panier Sympa », Spectacle Holiday on Ice) les 6 membres du bureau constatent, avec regret, l'absence de nouvelles candidatures pour le renouvellement de l'association (vous avez reçu un compte rendu complet dans votre boîte aux lettres).

Trop peu nombreux pour prendre en charge de nouvelles activités, l'actuel bureau réserve sa décision quant à une éventuelle dissolution du comité des fêtes pour une réunion publique prévue le vendredi 5 décembre à 20h30, maison des Tilleuls. Tout nouveau bénévole sera le bienvenu ! Plus de renseignements auprès de Michel Hantraye au 02 31 80 58 84.

A noter : la chorale (plus de 60 membres issus de 22 communes) se constitue en association indépendante (siège social à la mairie d'Amayé). Cette autonomie facilitera les échanges et concerts avec d'autres chorales et ouvrira des possibilités de formation.



Sous le soleil du Savana !

Suite au succès de la soirée Halloween (menu tartiflette, 29 convives), Anthony et Elodie récidivent avec une soirée couscous maison, sur place ou à emporter (11 € avec apéritif, dessert et café), le vendredi 21 novembre.

Et ce n'est pas tout ! Retrouvez dorénavant tous les vendredis soirs un menu à thème, toujours à consommer sur place ou à emporter. Pot au feu, paella, poule au pot ... il y en aura pour tous les goûts ! (réservation conseillée).

Notez également dès maintenant la date du vendredi 19 décembre pour une « soirée enfant » avec un menu de Noël conçu tout spécialement pour eux et la présence exceptionnelle du Père-Noël et de son lutin ! Toujours au rayon des nouveautés, les « mercredis crêpes ». Du midi au soir, un service non stop de crêpes et galettes, sucrées ou salées, vous sera bientôt proposé.

Elodie et Anthony vous accueillent tous les jours de 11h30 à 14h00 et de 18h00 à 22h30 sauf le dimanche midi. Réservation et renseignements au 09 63 58 59 18.

A noter : suite à de nombreuses questions de clients, M. David et Mme Lemièr tiennent à préciser que le Savana et le Panier Sympa sont deux commerces complètement indépendants, même s'ils partagent les mêmes locaux.

Le chiffre du jour : 440

440 tonnes de bouchons récoltées par l'association « bouge tes bouchons » depuis 2001 (antenne locale de l'association nationale « les bouchons d'amour »).

Tous ces bouchons sont vendus à une entreprise qui les transforme en palette plastique pour l'industrie pharmaceutique.

Et c'est grâce à ces bouchons qu'un enfant handicapé scolarisé à l'école d'Amayé s'est vu offrir tout le matériel lui permettant de suivre sa scolarité dans de bonnes conditions.

Vous aussi vous pouvez participer aux programmes de cette association en apportant vos bouchons plastiques dans le hall de l'école d'Amayé (vous pouvez également y déposer vos piles et cartouches d'encres usagées).



Le petit Renaud entouré de sa famille, des membres de l'association et de la municipalité, partenaire de l'opération, lors de la remise officielle de son matériel à l'école.

Téléthon :

Comme en 2007, les différents Comités des Fêtes, Associations, municipalités des 9 Communes de l'ICL organisent, les 5, 6 et 7 décembre 2008, des manifestations dans le cadre du TELETHON.

La recette est entièrement reversée à l'AFM (Association Française contre la Myopathies).

Avant programme : Audition de la Chorale d'Amayé sur Orne, Vélo rails, Balade en calèche, lâcher de ballons, sortie vélos, marche nocturne ... programme détaillé à venir

Vous voulez participer, aider ? Contactez, dès à présent : Coordinateur Jean LEGOUPIL (jean.legoupil@orange.fr, Tél : 02.31.80.52.82). ON COMPTE SUR VOUS !

Plus d'infos sur l'excellent site de l'ICL : <http://icl-voa.nuxit.net/topic/index.html>

Demandes, suggestions, questions ...

Contactez la mairie ! Accueil par Mme HOMMET lundi (10h-12h), mercredi (9h-12h), jeudi (16h-19h)
Tél : 02.31.80.54.49 Fax : 02.31.80.54.49 Permanence du maire : le jeudi de 18h à 19h.



Mairie de Amayé sur Orne

La Gazette d'Amayé

N° 5

Supplément spécial

Par un heureux hasard, vous avez eu dans vos boîtes aux lettres en même temps que la gazette n° 4, le bulletin de la communauté de communes n°6. Dans ce dernier, vous avez trouvé les informations que je m'étais engagé à vous fournir.

Je vous fais donc un simple rappel :

Notre communauté de communes Evrecy Orne Odon (CCEOO) a pour président M. Entfellner.

Ce dernier est à la tête de 6 commissions :

- Commission n° 1 : Aménagement de l'espace et développement économique présidée par Henri Girard.
- Commission n° 2 : Finances présidée par Gérard Le Barron.
- Commission n° 3 : Élimination des déchets ménagers et assimilé présidée par Jacques Benoist.
- Commission n° 4 : Tourisme et communication présidée par Michèle Maugeais.
- Commission n° 5 : Voirie présidée par Bernard Enault.
- Commission n° 6 : Équipements socioculturels et sportifs d'intérêt communautaire présidée par Philippe Bouchard.

Le reste des 42 membres se partage entre ces diverses commissions.

Il est essentiel que chacun sache que les compétences prises par la communauté de communes échappent aux municipalités. Ainsi la rénovation de la rue de la Butte a été réalisée par la CCEOO, sur demande de notre mairie.

Les chantiers en cours sont :

1) Celui de la zone économique (sortie nord d'Evrecy). Ce sont 6 hectares (60 000 m²) qui pourront accueillir bientôt une dizaine d'entreprises. J'aurai bien voulu vous dire lesquelles mais les terrains sont en cours d'acquisition. Il serait indélicat de « tirer trop tôt ». Patience donc et dès que je le pourrai vous en saurez plus.

2) Le gymnase intercommunal, situé à Fontaine Etoupefour. Il sera bientôt couvert. Sa construction est soignée et il bénéficiera du label HQE (Haute Qualité Environnementale).

3) Par ailleurs, il y a un beau projet qui ne paraît pas dans le bulletin : l'aménagement de la Guigne de sa source à Bully, là où elle se jette dans l'Orne.

Dans un premier temps elle sera nettoyée sur l'intégralité de son parcours et, la libre circulation des poissons sera rétablie, de façon à ce que les saumons puissent remonter cette rivière dont l'eau est de qualité.

Lors d'une seconde phase, un sentier sera aménagé. Il permettra aux randonneurs de suivre ce joli cours d'eau. Tout cela sera, bien sûr, négocié avec les propriétaires riverains.

Enfin il est utile que chacun de vous se persuade que nous devons changer nos habitudes. L'élimination des déchets, de nos déchets, coûte une fortune. Utilisons les containers mis à notre disposition sur la place de la mairie et pour 30 € procurons nous le composteur. Ce dernier nous permettra avec nos déchets biodégradables de fabriquer notre compost. Si vous êtes intéressés, appelez le 02 31 73 11 98.

Vos questions, s'il y en a, peuvent être envoyées à la mairie d'Amayé.

A bientôt, Marc Boilay.